

Ouverture de l'enquête publique

le 9/10/2021 à 14H

Commissaire
enquêteur

Quillau

Observation de M^{me} DEWAELE (4110): 14H30

- erreur matérielle dans le rapport de présentation (cf p.6)
- demande de modification du périmètre de la zone d'intérêt écologique.

Le projet de révision du PLU vise à supprimer la zone de protection écologique sur une portion de la parcelle cadastrée section AE numéros 475 pour permettre la construction d'un lotissement.

Je m'interroge sur la possibilité de modifier le tracé de ce périmètre de protection en y excluant également les parcelles cadastrées même section numéros 36, 40, 37 et 39. Cette demande me paraît fondée à double titre. D'un point de vue matériel, ces parcelles sont contiguës à la bande de terrain n° 475, objet de la révision.

D'un point de vue juridique, elle serait de nature à garantir la principe d'égalité entre les administrés.

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible de faire droit à cette demande, je souhaiterais, dans la mesure du possible, connaître les raisons d'un tel refus.

Je vous remercie, par avance, du temps ~~reste~~ passé pour l'examen de ma requête.

Sincères salutations.

16H00 Passage de Monsieur Godier
Guillaume et Godier Jean Claude